

Nombre de membres : 34
En exercice : 34
Présents : 30
Pouvoirs : 3
Votants : 33

Abstentions : 0
Exprimés : 33
Pour : 33
Contre : 0

N°2026-31

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille vingt-six, le lundi 08 juin à 20h00.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle Gabriel Marsaud à 87440 SAINT-MATHIEU sous la présidence de Christian VIGNERIE, Président.

Date de la convocation : le 02 juin deux mille vingt-six.

Présents : Christian Vignerie, Bertrand Jayat, Aurélie Cardoso, Bruno Grancoing, Séverine Dureisseix, Patrice Chauvel, Emeline Giambelluco, Jacques Lacroix, Chantal Chabot, Louis Brunet, Régis De Solms, Yves Pichaud, Pierre-Yves Duwoye, André Soury, Maryse Thomas, Patrick Chambord, Jacques Fauriot, Christine Lemoine, Jean-Claude Lathière, Richard Simonneau, Alain Duris, Charles Wachenheim, Guy Barussaud, Anne-Marie De Montcalm, Philippe Latouille, Patricia Mousnier, Sandrine Coulon, Patrice Tricard, Charles-Antoine Darfeuilles,

Pouvoirs : Pascal Dugué pouvoir à Jacques Lacroix, Régis Weiss pouvoir à Christine Lemoine, Audrey Ilaha-Itéma pouvoir à Charles-Antoine Darfeuilles

Suppléants présents : Stéphane Malivert

Secrétaire de séance : Aurélie Cardoso

Objet : Affectation définitive des résultats 2025 :

Monsieur le Président expose que par délibération n°2026-05 en date du 05 mars 2026, le Conseil Communautaire a décidé, dans le cadre de l'adoption des Budgets Primitifs, de procéder à une reprise anticipée des résultats 2025 sur les Budgets primitifs 2026, à savoir le Budget Communautaire Principal et les Budgets Annexes « Ordures ménagères » et « SPANC ».

Le cadre budgétaire et comptable permet de reprendre le résultat avant le vote du CFU. On parle alors de reprise anticipée du résultat. Au-delà de sa simple constatation, ceci permet l'affectation provisoire du résultat de l'exercice N-1 sur l'exercice N. Par la suite, l'approbation du résultat et son affectation ne pourront devenir définitives qu'après une délibération dédiée intervenant postérieurement au vote effectif du compte financier unique.

Dans le cadre de cette procédure, le résultat est calculé sur la base des comptes provisoires de la Communauté de Communes Ouest Limousin, à savoir le projet de compte financier unique. Le résultat est synthétisé dans un document certifié par le comptable et joint à la délibération.

Vu la délibération n°2026-05 en date du 05 mars 2026 portant reprise anticipée des résultats 2025 du Budget Communautaire Principal et des budgets annexes « Ordures Ménagères » et « SPANC », et qui s'établissait comme suit :

- **DECIDE** la reprise anticipée des résultats 2025 du Budget Communautaire Principal au Budget Communautaire Principal Primitif 2026 comme suit :

Section d'investissement

Résultat de clôture (001) :	39 679,99 €
Restes à réaliser en recettes :	213 215,32 €
Restes à réaliser en dépenses :	178 771,07 €
Besoin de financement :	0,00 €

Section de fonctionnement

Résultat de clôture :	941 572,63 €
Couverture de financement (1068 – Affectation du résultat)	0,00 €
Affectation complémentaire (compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé)	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté (002) :	941 572,63 €

- **DECIDE** la reprise anticipée des résultats 2025 du Budget Annexe « Ordures Ménagères » au Budget Annexe « Ordures Ménagères » Primitif 2026 comme suit :

Section d'investissement

Résultat de clôture (001) :	97 128,79 €
Restes à réaliser en recettes :	0,00 €
Restes à réaliser en dépenses :	8860,04 €
Besoin de financement :	0,00 €

Section de fonctionnement

Résultat de clôture :	888 037,06 €
Couverture de financement (1068 – Affectation du résultat)	0,00 €
Affectation complémentaire (compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé)	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté (002) :	888 037,06 €

- **DECIDE** la reprise anticipée des résultats 2025 du Budget Annexe « SPANC » au Budget Annexe « SPANC » Primitif 2026 comme suit :

Section d'investissement

Résultat de clôture (001) :	4677,67 €
Restes à réaliser en recettes :	0,00 €
Restes à réaliser en dépenses :	0,00 €
Besoin de financement :	0,00 €

Section de fonctionnement

Résultat de clôture :	23 427,08 €
Couverture de financement (1068 – Affectation du résultat)	0,00 €
Affectation complémentaire (compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé)	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté (002) :	23 427,08 €

VU le Compte Financier Unique (CFU) 2025 pour le Budget Communautaire Principal, les Budgets Annexes « Ordures Ménagères » et « SPANC »

CONSIDERANT que le CFU susnommé fait bien apparaître des résultats d'exercice 2025 conforme à la reprise anticipée des résultats décidée par délibération n°2026-05 en date du 05 mars 2026,

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **DECIDE D'AFFECTER DEFINITIVEMENT** comme suit les résultats 2025 du Budget Communautaire Principal et des Budgets Annexes « Ordures Ménagères » et « SPANC » aux Budgets 2026 : (Budget Communautaire Principal et Budgets Annexes « Ordures Ménagères » et « SPANC ») :

1/ Budget Communautaire Principal 2026

Section d'investissement

Résultat de clôture 2025 (001) :	39 679,99 €
Restes à réaliser en recettes :	213 215,32 €
Restes à réaliser en dépenses :	178 771,07 €
Besoin de financement :	0,00 €

Section de fonctionnement

Résultat de clôture 2025 :	941 572,63 €
Couverture de financement (1068 – Affectation du résultat) :	0,00 €
Affectation complémentaire (compte 1068) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté (002) au Budget 2026 :	941 572,63 €

2/ Budget Annexe « Ordures Ménagères » 2026

Section d'investissement

Résultat de clôture 2025 (001) :	97 128,79 €
Restes à réaliser en recettes :	0,00 €
Restes à réaliser en dépenses :	8860,04 €
Besoin de financement :	0,00 €

Section de fonctionnement

Résultat de clôture 2025 :	888 037,06 €
Couverture de financement (1068 – Affectation du résultat) :	0,00 €
Affectation complémentaire (compte 1068) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté (002) au budget 2026 :	888 037,06 €

3/ Budget Annexe « SPANC » 2026

Section d'investissement

Résultat de clôture 2025 (001) :	4677,67 €
Restes à réaliser en recettes :	0,00 €
Restes à réaliser en dépenses :	0,00 €
Besoin de financement :	0,00 €

Section de fonctionnement

Résultat de clôture :	23 427,08 €
Couverture de financement (1068 – Affectation du résultat) :	0,00 €
Affectation complémentaire (compte 1068) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté (002) au Budget 2026 :	23 427,08 €

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire le
Le Président,

Le Président,



Christian Vignerie

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE ROCHECHOUART

LE 17 JUIN 2026

